

Les vaccins COVID-19 gratuits sont maintenant disponibles pour les Calgariens admissibles



C'est normal d'avoir des questions sur le vaccin. Obtenez les faits de votre médecin ou d'une source fiable comme Santé Canada et les Services de santé de l'Alberta (AHS). Pour de plus amples renseignements sur les avantages du vaccin, consultez canada.ca/vaccines.

La province vaccine d'abord les personnes les plus à risque de maladie grave. Si vous avez déjà une condition, visitez alberta.ca/vaccine ou parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

Vaccinez-vous dès que vous êtes admissible. Renseignez-vous sur le moment où vous serez admissible à alberta.ca/vaccine. Les échéanciers exacts dépendent de l'approvisionnement en vaccins.

Pourquoi devriez-vous vous faire vacciner?

Les vaccins renforcent notre système immunitaire en créant des anticorps pour aider à prévenir et à combattre les maladies. Parce que COVID-19 est un nouveau virus, personne n'a d'immunité naturelle. Il est beaucoup plus sûr et plus efficace de se faire vacciner que d'être infecté.

La vaccination est volontaire, mais se faire vacciner nous-mêmes rassure la sécurité des autres et a nôtre et nous permet de revenir à la normale plus tôt. Il peut vous aider à prévenir l'infection et vous protéger contre les maladies graves si vous l'obtenez.



Qui devrait se faire vacciner?

Tous les Albertains admissibles devraient se faire vacciner. Même si vous vous êtes remis de COVID-19, vous devriez vous faire vacciner pour renforcer votre immunité.

Si vous n'avez pas de carte de soins de santé d'Alberta, vous pouvez quand même vous faire vacciner. Composez le 811 pour prendre votre rendez-vous.

Vous n'avez pas besoin de la citoyenneté canadienne pour obtenir le vaccin, juste une pièce d'identité. Visitez alberta.ca/vaccine pour obtenir la liste des pièces d'identité acceptées.



Que se passe-t-il après votre vaccination?

Jusqu'à ce que la plupart des Albertains soient protégés par le vaccin, nous devons continuer de suivre toutes les lignes directrices en matière de santé publique :

- porter un masque;
- rester à 2 mètres l'un de l'autre;
- lavez-vous les mains; et
- restez à la maison lorsque vous vous sentez mal.

Le AHS vous avisera lorsque vous serez admissible à votre deuxième dose de vaccin.



Support

- Si vous avez des symptômes, vous devez rester à la maison et vous devriez vous faire tester. Visitez alberta.ca/COVID19 pour réserver votre test en ligne ou composez le 811.
- Un soutien financier peut être offert si vous êtes incapable de travailler parce que vous êtes malade, que vous devez vous isoler ou que vous vous occupez d'une personne en isolement. Composez le **811** pour plus d'information.
- Des chambres d'hôtel gratuites et un soutien financier sont disponibles si vous devez isoler en raison de COVID-19, mais ne peut pas le faire dans votre propre maison. Composez le **211** pour plus d'information.



Besoin d'aide?

Composez le **811** pour savoir quand vous êtes admissible et prendre rendez-vous. Le service est disponible en 240 langues. Pour obtenir de l'aide covid-19 dans votre langue maternelle, composez le **1-833-217-6614**.



Besoin d'un transport

Composez le **211** pour obtenir de l'aide pour trouver un trajet à partir de votre rendez-vous de vaccination.